

ÉDUCATION ■ Signature d'une convention de trois ans pour faire vivre l'école

# Le taux d'encadrement figé

Malgré la baisse des effectifs, le nombre de postes d'enseignants ne devrait pas diminuer pendant trois ans grâce à la convention signée vendredi entre l'académie de Dijon et l'Association des maires de la Nièvre.

Géraldine Phulpin  
geraldine.phulpin@centrefrance.com

Après le Cantal, la Nièvre vient de bénéficier d'une convention d'aménagement de territoire scolaire, baptisée "Faire vivre l'école de la Nièvre 2016-2018". Elle a été signée vendredi matin, à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, entre l'Association des maires de la Nièvre et l'académie de Dijon. Cette convention fige pour les trois années scolaires à venir le taux d'encadrement des élèves des écoles maternelles et primaires.

**« Pour une vraie réflexion collective »**  
Cette convention va pouvoir servir de cadre pour imaginer de nouvelles formes d'organisation scolaire, territoire par territoire. Elle prévoit entre autres « un programme pluriannuel de modernisation et de réorganisation du réseau des écoles. Dans ce cadre, la réflexion sur la carte scolaire s'élaborera sur différents niveaux de territoires : commune, intercommunalité et pays ».  
« Cette convention est



**SIGNATURE.** L'académie de Dijon, représentée par Denis Rolland, recteur, et l'Association des maires de la Nièvre, présidée par Daniel Barbier, s'engagent à faire vivre l'école de la Nièvre.  
PHOTO DANIEL GOBEROT

comme un tableau de bord sur lequel nous allons pouvoir nous appuyer, afin de pouvoir encore mieux travailler ensemble », s'est félicité Daniel Barbier, le président de l'Association des maires de la Nièvre.  
Un avis partagé par le député Christian Paul : « La ruralité sans l'école est impensable. Cette convention va permettre une vraie réflexion collective ».  
La députée Martine Carrillon-Couvreur a mis l'accent sur la nécessité d'avoir une école inclusive

qui accompagne au mieux l'ensemble des élèves.  
« C'est à l'Éducation nationale de tenir cet objectif et nous serons à vos côtés. Cette convention est un socle pour la discussion. »  
Le maire de Nevers et président de l'agglomération, Denis Thuriot, a évoqué la baisse de la démographie et donc du nombre d'élèves : « La ville de Nevers est en pleine réorganisation de son patrimoine scolaire. Nous travaillons en lien avec

l'Éducation nationale. Il s'agit de faire les bons choix. Cette convention permet de lutter contre les inégalités sociales et de territoire ».  
Le recteur de l'Académie de Dijon, Denis Rolland, a rappelé que « rien n'aurait été possible sans la volonté des collectivités. Cette convention, c'est un acte d'intelligence collective qui va permettre de maintenir des moyens dont le taux d'encadrement (basé sur le ratio élèves-enseignant), le meilleur de l'académie de Dijon ». ■

La convention "Faire vivre l'école de la Nièvre 2016-2018" a été signée par l'association des maires de la Nièvre et l'académie de Dijon. Je me réjouis de l'aboutissement de cette initiative, impulsée dans la Nièvre par Daniel Barbier (président de l'union amicale des maires de la Nièvre) et moi-même, qui doit non seulement servir de cadre pour imaginer de nouvelles formes d'organisation scolaire, adaptées à chaque territoire, mais qui sanctuarise également les effectifs enseignants pour une durée de 3 ans.



## Ce que disaient les communistes à l'époque

et aujourd'hui 2017, que valent les paroles de ces élus. Ne sont-ils pas discrédités ?

### A quoi sert la Convention « Faire vivre l'école dans la Nièvre 2016-2018 » ?

En octobre dernier, ils posaient, tout souriants, dans les colonnes du Journal du Centre (photo ci-contre) : Les élus de la Nièvre (députés, maires, conseillers généraux) aux côtés du Recteur de l'Académie, annonçaient la signature, pour trois ans, de la convention « Faire vivre l'école de la Nièvre 2016-2018 » prévoyant le maintien du taux d'encadrement (nombre d'enseignants par élèves -pour les 3 années à venir.

Une notion que la presse locale avait (à tort) interprétée comme un « gel » du nombre d'enseignants... tout comme M. Daniel BARBIER, (PS) conseiller général du canton d'Imphy et Président de l'Union Amicale des Maires de la Nièvre annonçant triomphalement que « les effectifs enseignants seront sanctuarisés pendant 3 ans ». **Patatras ! Retour à la réalité des choses :** On sait aujourd'hui que 10 postes seront supprimés dans la Nièvre à la rentrée 2016, après les 12 supprimés l'an passé...La carte scolaire définitive ne sera dévoilée qu'à l'issue du prochain CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale